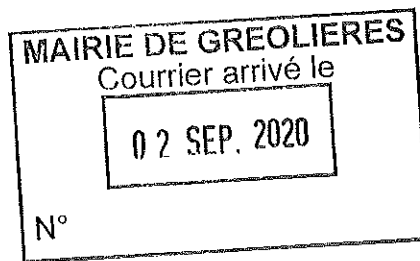


SEMAHA NAJI
14 BVD DU PERIER
06400 Cannes



Monsieur Malfatto Marc
Maire de Gréolières

Cannes le 31/08/2020

Monsieur le Maire

suite à ma visite à la mairie de Gréolières pour consulter le projet de PLU en cours , je viens vers vous pour deux raisons .

Premièrement , pour exprimer mon objection à ce projet.

Avec tous mes respects pour vous Monsieur le maire et pour l'équipe qui a travaillé sur ce projet , c'est que de mon point de vu , je le vois en désaccord avec l'intention du développement de la station , qui , depuis quelques années , cette station a commencer, après la remise à jour du lotissement ,de prendre d'importance et se remettre de sa mauvaise gérance, pour qu'un projet de PLU pareil freine sa prospérité et la mettre en mode veille jusqu'au temps qu'elle s'étouffe à nouveau avec les commerces qui peinent a s'en sortir

Je ne sais pas la politique ou la stratégie qu'a été employé dans ce PLU , pour classer toute une zone viabilisée en plein centre du village et à proximité des pistes skiable en zone naturelle empêchant le développement urbaine de la station , laissant un village d'accueil touristique et de loisir sans âme avec des habitations dispersées et développement stagnant , sachant que les investisseurs sont retissant suite à la réputation de fonctionnement de cette station avant la relance du lotissement .

Deuxièmement, au niveau personnel

Je m'oppose catégoriquement à ce projet de PLU et surtout aux zonages ,car ce projet intègre notre terrain bien placé en face de la station (Cadastré Section C Parcelles 277et 270), comme vous le savez bien , dans une zone créée naturelle en plein zone urbaine entourée d'habitation et de commerces , ainsi que cette zone créée cercle irrégulièrement des parcelles construites , qui me laisse se demander sur la façon exprimée sur l'étude de ce PLU , et de son apport bénéfique sur la station.

Vous savez bien Monsieur Le Maire que notre terrain est d'une superficie de plus de 50 000 m² et un projet de construction avec accueil touristique étudié et apprécié par vos successeurs et vous-même ainsi que par la DDE et Bâtiment de France qui par demande de Madame BUGGIA le Maire précédent se sont déplacés pour approuver ce projet qui est toujours en cours faute de présence des investisseurs , ce projet est toujours en attente , sachant que ça a été présenté après délimitation de la zone constructible par la mairie , respectant l'alignement des constructions limitrophes et enregistré aux cadastres .

Monsieur le Maire ,malgré la forte possibilité de construction sur ce terrain (50% selon le règlement du lotissement) nous avons du mal a faire accord avec des investisseurs . Alors comment après avoir classer ce terrain dans une zone naturelle lui faisant perdre toutes ses valeurs .

Je vous prie par la présente Monsieur le Maire, de bien prendre en considération ma demande de revoir les plans de PLU pour que ça soit équitable pour tous et plus bénéfique pour la station et sa prospérité.

Dans le cas contraire , je serai désolé de maintenir mon opposition sur le PLU et de se trouver dans l'obligation de passer devant le tribunal pour demander rectification et indemnisation , en espérant que vous soyez compréhensif de notre situation.

Avec tous mes respects et mes meilleures salutation

SEMAHA NAJI

